

Les origines de propriété: des plus simples aux plus complexes

Niveau : Pratique courante

Durée : 2,0 jour(s) soit 14,0 heure(s)

Public concerné

Collaborateurs, notaires et secrétaires voulant se former à la rédaction des ventes immobilières.

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Apprécier l'utilité de l'origine de propriété,
- Appliquer les règles juridiques relatives à la prescription,
- Analyser une origine de propriété simple et complexe
- Rédiger les origines de propriété des plus simples aux plus complexes

Contenu

Introduction

- Définition et utilité de l'origine de propriété,
- Pourquoi une origine de propriété trentenaire ?

Les origines de propriétés simples

- Les règles juridiques communes applicables / Forme, énonciation et structure des origines de propriété simples
- Cas pratiques spécifiques : Immeuble provenant d'une succession/d'une vente/d'une donation partage/d'une vente aux enchères

Les origines de propriétés complexes

- Les règles juridiques communes applicables: Forme, énonciation et structure des origines de propriété complexes
- Cas pratiques spécifiques en présence d'un bien issu d'une succession (dévolution légale ou testamentaire)
- Cas pratiques spécifiques en présence d'un bien issu d'une libéralité (donation entre époux/Cas du donateur vivant ou décédé/Donation avec charge)
- Cas pratiques spécifiques suite à divorce ou changement de régime matrimonial
- Cas pratiques spécifiques en présence d'un bien issu d'une adjudication (judiciaire, amiable, saisi) ou d'un
- Cas pratiques spécifiques en présence d'une procédure d'insolvabilité

Prérequis :

- Aucun prérequis exigé, toutefois avoir des connaissances de base en droit immobilier est conseillé.
- Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.